



RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01897
Numéro SIREN : 805 287 497
Nom ou dénomination : A. BAT

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2017 sous le numéro de dépôt 6112

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01102014	et clos le 31122015	Régime simplifié d'imposition ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐		Régime réel normal ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
ABAT 8 AVENUE DU MARECHAL FOCH 77500 CHELLES France	8 AVENUE DU MARECHAL FOCH 77500 CHELLES
SIRET 80528749700012	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement : N° de Répertoire :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	BATIMENT	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
--------------------	----------	---

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 15 %	36 233	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %		
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine ☐	Pôle de compétitivité ☐
Entreprise nouvelle art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 26042016 Lieu : CHELLES
	Qualité : GERANT
	Nom du signataire : ANAR YUNUS

REÇU LE
12 JUL. 2017

PRÉFET DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

ABAT
ENTREPRISE GENERALE
8 Avenue Maréchal Foch
77500 Chelles
Tél : 06 76 76 98 84 / 01 83 47 01 75
Email : abat77@orange.fr
Siret 805 287 497 RCS Meaux

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

Si déposé néant, cochez la case : ☐ (2015)

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis		Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
- SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	2	3	4	Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
1							

H AFFECTATION DES VÉHICULES DE TOURISME

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	42 799	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET 8 0 5 2 8 7 4 9 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABAT

ADRESSE (voie) 8 AVENUE DU MARECHAL FOCH

CODE POSTAL 77500 VILLE CHELLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ANAR Prénom(s) YUNUSNom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date 20061974 N° Département 99 Commune HALFETI Pays TR

Adresse : N° 44 Voie AVENUE ETOILE

Code Postal 77500 Commune CHELLES Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique ERGUN Prénom(s) NURETTINNom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date 01011975 N° Département 99 Commune BILECIK Pays TR

Adresse : N° 2 Voie RUE BEL AIR

Code Postal 77500 Commune CHELLES Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : ABAT Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01102014 et clos le : 31122015 Durée en nombre de mois 1 | 5

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	479 021
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	479 021

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	3 359
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	341 820
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	242
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	345 421

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	133 600
-----------------------------	--------------------------	-----	---------

IV - Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et le 1329)	117	133 600
--	-----	---------

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.

Mono établissement au sens de la CVAE (cocher la case)	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022
Période de référence	024	du	160 au
Date de cessation			186

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

545

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : ABAT

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C

VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : ABAT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	8 000	444		446	8 000	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	27 500	464		466	27 500	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	1 650	484		486	1 650	
TOTAL		490		492	37 150	494		496	37 150	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	3 333	534		536	3 333
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552	4 709	554		556	4 709
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572	8 042	574		576	8 042

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧
	①	②	③	④	⑤			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)					579	Régularisations		590
					583			594
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						591		
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de

N° 2033-B

Désignation de l'entreprise ABAT

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

N° 2033-B

Désignation de l'entreprise ABAT

[illegible]

10

Désignation de l'entreprise ABAT

Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	biens services* dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
			217		218	479 021
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	479 021
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	3 359
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier.....- immobilier :			242	352 770
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	429	244	463
	Rémunérations du personnel*				250	64 620
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	10 544
	Dotations aux amortissements*				254	8 042
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	242
	Total des charges d'exploitation (II)				264	440 040

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	
	Produits exceptionnels	(IV)	290	7
	Charges financières	(V)	294	17
	Charges exceptionnelles	(VI)	300	187
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306	5 435
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)			310

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		312	33 349	314	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	5 435		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330 187
Déductions	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	
				Zones de revitalisation rurales (44. quindecies)	138	
				Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127	
				Créance due au report en arrière du déficit	346	2 738
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1 Déficit col. 2	352	36 233
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....			dont imputés sur le résultat :		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 Déficit col. 2	370	36 233
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380	
Montant de la T.V.A. collectée		374	32 810	Effectif moyen du personnel* :	376	4
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378	21 514	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399	
				dont apprentis :		
				handicapés :		
				Effectif affecté à l'activité artisanale	861	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2015

Désignation de l'entreprise ABAT

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 8 AVENUE DU MARECHAL FOCH 77500 CHELLES

Numéro SIRET*

8 0 5 2 8 7 4 9 7 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois*

1 5

Durée de l'exercice précédent*

0

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 5

ACTIF

Brut
1Amortissements-Provisions
2Net
3

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations
incorporelles

Fonds commercial *

Autres *

010

012

014

016

Immobilisations corporelles *

028

35 500

030

8 042

27 458

Immobilisations financières * (1)

040

1 650

042

1 650

Total I (5)

044

37 150

048

8 042

29 108

ACTIF CIRCULANT

STOCKS

Matières premières, approvisionnements, en cours de production *

050

052

Marchandises *

060

062

Avances et acomptes versés sur commandes

064

066

Créances
(2)

Clients et comptes rattachés *

068

103 563

070

103 563

Autres* (3)

072

300

074

300

Valeurs mobilières de placement

080

082

Disponibilités

084

19 570

086

19 570

Charges constatées d'avance*

092

094

Total II

096

123 433

098

123 433

Total général (I + II)

110

160 583

112

8 042

152 541

PASSIF

Exercice N
NET 1

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel*

120

10 000

Écarts de réévaluation

124

Réserve légale

126

Réserves réglementées*

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*

131

132

Report à nouveau

134

Résultat de l'exercice

136

33 349

Provisions réglementées

140

Total I

142

43 349

Provisions pour risques et charges

Total II

154

DETTES (4)

Emprunts et dettes assimilées

156

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

164

Fournisseurs et comptes rattachés*

166

78 435

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)

169

172

30 757

Produits constatés d'avance

174

Total III

176

109 192

Total général (I + II + III)

180

152 541

RENVOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an

193

(4)

Dont dettes à plus d'un an

195

(2) Dont créances à plus d'un an

197

Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*

182

37 150

(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs

199

(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*

184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

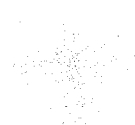
Page 2

DEUILLE

14.01.2017

11.01.2017 10.00.00.00

Annexe



Détail des Comptes

ABAT

Compte Résultat Simplifié (2033B)

	Net 31/12/2015	Net N-1	Variation	
			En valeur	En %
670000 CHARGES FINANCIERES	0,08		0,08	
671200 PENALITES AMENDES FISC. & PENA	187,00		187,00	
Impôts sur les bénéfices (VII)	5 435,00		5 435,00	
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 435,00		5 435,00	
2 - BÉNÉFICE ou PERTE	33 349,30		33 349,30	
B - RESULTAT FISCAL				
Réintégrations				
Impôts et taxes non déductibles	5 435,00		-5 435,00	-100,00
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 435,00		-5 435,00	-100,00
Divers	187,00		-187,00	-100,00
Déductions				
Abatt sur bénéf et exonérat° des ent. nvles				
Divers		2 738,00	-2 738,00	-100,00
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	36 233,30	0,00	36 233,30	
Déficits				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	36 233,30		36 233,30	

Détail des Comptes

ABAT

Période du 01/10/14 au 31/12/15

Edition du 26/04/16

Tenue de compte EURO

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 8.10

Compte Résultat Simplifié (2033B)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2015		En valeur	En %
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de service	479 020,96		479 020,96	
704000 TRAVAUX A 20%	130 370,14		130 370,14	
704100 TRAVAUX AUTOLIQUIDATION	281 288,16		281 288,16	
704200 TRAVAUX A 10%	67 362,66		67 362,66	
Total des pdts. d'expl. hors TVA (I)	479 020,96		479 020,96	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de mat. premières	3 358,76		3 358,76	
601000 ACHATS STOCKES MAT. PREM. (FOU	533,59		533,59	
602100 MATIERES CONSOMMABLES	1 251,19		1 251,19	
602250 FOURNITURES DE BUREAU	1 573,98		1 573,98	
Autres charges externes	352 770,09		352 770,09	
604000 ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERV	465,83		465,83	
605000 ACHATS MATERIEL EQUIPEM. TRAVA	222 022,75		222 022,75	
606000 ACHATS NON STOCKES DE MAT. PRE	80 211,82		80 211,82	
606100 FOURNITURES NON STOCK. EAU ENE	5 525,48		5 525,48	
606300 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	221,15		221,15	
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	91,11		91,11	
606800 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	7,09		7,09	
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	8 613,00		8 613,00	
613500 LOCATIONS MOBILIERES	2 337,10		2 337,10	
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	4 277,81		4 277,81	
616000 PRIMES D'ASSURANCE	6 105,67		6 105,67	
622600 HONORAIRES	12 793,92		12 793,92	
622700 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	30,06		30,06	
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	216,15		216,15	
625700 RECEPTIONS	3 797,65		3 797,65	
626000 FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNIC.	2 669,77		2 669,77	
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	2 082,73		2 082,73	
628100 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,.	1 301,00		1 301,00	
Impôts, taxes et versements assimilés	463,00		463,00	
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE	9,00		9,00	
635115 TAXE CFE	429,00		429,00	
635400 DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIM	25,00		25,00	
Rémunérations du personnel	64 619,88		64 619,88	
641000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	42 798,71		42 798,71	
641200 CONGES PAYES	8 655,81		8 655,81	
641400 INDEMNITES PANIER	5 420,36		5 420,36	
641410 INDEMNITES KM	10 483,00		10 483,00	
649000 CICE	-2 738,00		-2 738,00	
Charges sociales	10 543,83		10 543,83	
645100 COTISATIONS A L'URSSAF	3 874,33		3 874,33	
645200 COTISATIONS AUX MUTUELLES	945,42		945,42	
645300 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	3 883,73		3 883,73	
645400 COTISATIONS AUX ASSEDICS	1 840,35		1 840,35	
Dotations aux amortissements	8 042,02		8 042,02	
681120 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 042,02		8 042,02	
Autres charges	242,08		242,08	
658000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	242,08		242,08	
Total des charges d'exploitation (II)	440 039,66		440 039,66	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	38 981,30		38 981,30	
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES				
Produits exceptionnels (IV)	6,92		6,92	
770000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	6,92		6,92	
Charges financières (V)	16,84		16,84	
660000 CHARGES FINANCIERES	16,84		16,84	
Charges exceptionnelles (VI)	187,08		187,08	

Détail des Comptes

ABAT

Période du 01/10/14 au 31/12/15
Edition du 26/04/16
Tenue de compte EURO
© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 8.10

Bilan Simplifié (2033A)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2015		En valeur	En %
ACTIF				
Actif Immobilisé				
Immobilisations corporelles	27 457,98		27 457,98	
215000 INSTALL. TECH. MAT. OUTIL. IND	8 000,00		8 000,00	
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	27 500,00		27 500,00	
281500 INSTALL TECH. MAT. OUTIL. INDU	-3 333,34		-3 333,34	
281820 AMORTISSEMENT MAT DE TRANSPORT	-4 708,68		-4 708,68	
Immobilisations financières	1 650,00		1 650,00	
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	1 650,00		1 650,00	
Total I	29 107,98		29 107,98	
Actif Circulant				
Clients et comptes rattachés	103 563,15		103 563,15	
411 TOUS LES CLIENTS	103 563,15		103 563,15	
Autres créances	300,00		300,00	
445865 TVA ATTENTE DEDUCTIBLE 20%	300,00		300,00	
Disponibilités	19 570,19		19 570,19	
512000 BANQUE	13 108,53		13 108,53	
530000 CAISSE	6 461,66		6 461,66	
Total II	123 433,34		123 433,34	
Total général (I + II)	152 541,32		152 541,32	
PASSIF				
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel	10 000,00		10 000,00	
101000 CAPITAL	10 000,00		10 000,00	
Résultat de l'exercice	33 349,30		33 349,30	
TOTAL I	43 349,30		43 349,30	
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	78 434,96		78 434,96	
401 TOUS LES FOURNISSEURS	65 634,96		65 634,96	
408100 FOURNISSEURS	12 800,00		12 800,00	
Autres dettes	30 757,06		30 757,06	
421CUB CUBAN MUSTAFA	2 383,15		2 383,15	
421ESE ESEN MEHMET	1 308,49		1 308,49	
421MOR MORCICEK MEHMET	308,15		308,15	
421OZD OZDEMIR BETUL	2 423,15		2 423,15	
431000 SECURITE SOCIALE	5 097,73		5 097,73	
437100 PRO BTP	2 252,24		2 252,24	
437200 MUTUELLE MAAF APGIS	472,71		472,71	
438200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	3 334,53		3 334,53	
444000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 697,00		2 697,00	
445510 TVA A DECAISSER	9 110,53		9 110,53	
445712 TVA COLLECTEE 10%	300,66		300,66	
445715 TVA COLLECTE 20%	1 068,72		1 068,72	
TOTAL III	109 192,02		109 192,02	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	152 541,32		152 541,32	

Détail des comptes



Bilan Simplifié

ABAT

Période du 01/10/14 au 31/12/15
Edition du 26/04/16
Tenue de compte EURO

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	35 500	8 042	27 458	
Immobilisations financières	1 650		1 650	
ACTIF IMMOBILISÉ	37 150	8 042	29 108	

Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés	103 563		103 563	
Autres créances	300		300	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	19 570		19 570	
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	123 433		123 433	

TOTAL GÉNÉRAL	160 583	8 042	152 541	
---------------	---------	-------	---------	--

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	10 000	
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	33 349	
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	43 349	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
------------------------------------	--	--

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	78 435	
Autres dettes	30 757	
Produits constatés d'avance		
DETTES	109 192	

TOTAL GÉNÉRAL	152 541	
---------------	---------	--

Compte de Résultat Simplifié

ABAT

Période du 01/10/14 au 31/12/15
Edition du 26/04/16
Tenue de compte EURO

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation reçues Autres produits		479 021	
PRODUIT D'EXPLOITATION		479 021	
Achat de marchandises [y compris droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Rémunérations du personnel Charges sociales Dotations aux amortissements Dotations aux provisions Autres charges		3 359 352 770 463 64 620 10 544 8 042 242	
CHARGES D'EXPLOITATION		440 040	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		38 981	
Produits financiers Produits exceptionnels Charges financières Charges exceptionnelles Impôts sur les bénéfices		7 17 187 5 435	
BÉNÉFICE OU PERTE		33 349	
RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles Impôts et taxes non déductibles Réintégrations diverses Abattement sur le bénéfice Déductions diverses	5 435 187	2 738	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		36 233	
Déficit de l'exercice reporté en arrière Déficit antérieurs reportables			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		36 233	

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2015

Téléphone :

Immobilisations - Amortissements

ABAT

Période du 01/10/14 au 31/12/15
Edition du 26/04/16
Tenue de compte EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel		8 000		8 000
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		27 500		27 500
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		1 650		1 650
TOTAL GÉNÉRAL		37 150		37 150

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel		3 333		3 333
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		4 709		4 709
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GÉNÉRAL		8 042		8 042

Relevé des Provisions - Amortissements dérogatoires

ABAT

Période du 01/10/14 au 31/12/15
Edition du 26/04/16
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. pour dépréciation sur immo.				
Prov. pour dépréc./stocks et en cours				
Prov. pour dépréciation sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL				

A BAT
SARL au capital 10 000.00€
8 Avenue Marechal Foch
77500 CHELLES
RCS : 805 287 497

RAPPORT DE GESTION

Assemblée générale ordinaire annuelle du 4 Avril 2016 à 14h00
(Exercice clos le 31 Décembre 2015)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis aujourd'hui en assemblée générale ordinaire annuelle, afin de soumettre à votre approbation, après lecture de notre rapport portant sur la situation de la société pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015, les comptes annuels dudit exercice.

ACTIVITE DE LA SOCIETE :

- Au cours de l'exercice susmentionné, l'activité de la société a été la suivante :
Bâtiment.

Ces différents éléments rappelés, nous allons vous présenter les comptes de la société. Une nouvelle présentation et de nouvelles méthodes d'évaluation ont été adoptées pour leur établissement, à savoir : la méthode des coûts historiques.

Ils font ainsi apparaître un bénéfice de 33 349.00 Euros.

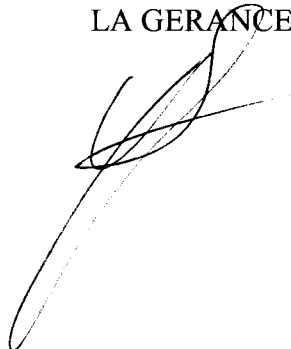
Nous vous précisons, en outre, qu'aucune dépense visée par l'article 39-4 du Code général des impôts n'est incluse dans les comptes qui vous sont présentés.

Nous vous rappelons, par ailleurs, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices écoulés.

Nous vous demanderons également de donner quitus de sa gestion à votre gérant.

Souhaitant que toutes ces propositions emportent votre agrément, nous vous invitons à voter les résolutions correspondantes.

LA GERANCE



A BAT
SARL au capital 10 000.00€
8 Avenue Marechal Foch
77500 CHELLES
RCS : 805 287 497

PROCES-VERBAL
de l'assemblée générale ordinaire annuelle
Du 4 Avril 2016 à 14h00

L'an deux mille seize, le 4 Avril à 14h00, les associés de la société, se sont réunis au siège de la société sur convocation du gérant en date du 18 Août 2016.

L'assemblée est présidée par Mr ANAR Yunus en qualité de gérant associé.

Le président constate que tous les associés sont présents,

à savoir :

Monsieur ANAR Yunus propriétaire de 50 parts numérotées de 01 à 50.

Monsieur ERGUN Nurettin propriétaire de 50 parts numérotées de 51 à 100;

Total des parts présentes 100 parts soit (la totalité) (100 %) du capital social.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- les A.R. des lettres de convocation;
- le rapport de gestion relatif aux opérations de l'exercice écoulé;
- le rapport spécial du gérant relatif aux conventions intervenues en vertu de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966;
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan, ainsi que l'annexe de l'exercice écoulé;
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- examen des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2015;
- quitus à la gérance ;
- approbation des charges non déductibles ;
- affectation des résultats de l'exercice ;
- conventions de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966;
- questions diverses;
- pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport du gérant relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 Décembre 2015, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au gérant pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Le résultat (bénéfice de 33 349.00 Euros) de l'exercice sera reporté au crédit de la société pour l'exercice suivante.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conventions intervenues en vertu de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 au cours de l'exercice écoulé entre Monsieur ANAR Yunus et Monsieur ERGUN Nurettin.

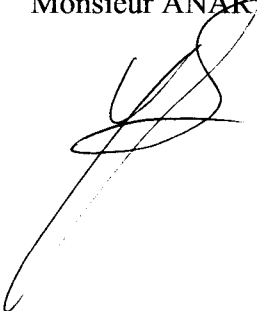
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Après lecture du rapport de la gérance, l'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 14h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents.

Le Gérant
Monsieur ANAR Yunus



l'associé
Monsieur ERGUN Nurettin

